

E-commerce & accessibilité numérique

écrit par Marine de la Clergerie | 18/07/2025

L'accessibilité des sites de e-commerce est une obligation pour certaines entreprises. 2 réglementations françaises sont susceptibles de s'appliquer :

- La loi n°2005-102 du 11 février 2005 (article 47)
 - **Entreprises visées** : CA > 250M€
 - **Sites visés** : tous (intranet, extranet, applications mobiles, etc.)
 - **Obligations** : Schéma pluriannuel de mise en accessibilité, mention relative à l'accessibilité en page d'accueil, page spécifique déclaration d'accessibilité, formation continue, référent accessibilité, etc.
 - **Sanction** : 25 000€ maximum par an

- La loi n°2023-778 du 9 mars 2023 transposant la [directive 2019/882](#)

- **Entreprises exclues** : Les microentreprises (- de 10 personnes et CA < 2 M€)
 - **Sites visés** : commerce électronique
 - **Exclusions** : la conformité n'exige pas une modification significative du service / n'impose pas une charge disproportionnée
 - **Obligations** : document d'information indiquant comment le service respecte les exigences d'accessibilités / respect des exigences décrites au chapitre III de [l'arrêté du 9 octobre 2023](#)

- **Sanction** : amende de 5^e classe, Injonctions

Les référentiels d'accessibilité

- International : WCAG
- Européen : EN 301 549
- France : RGAA

Recommandations pour les professionnels :

- Prendre conscience des obligations
- Etablir un état des lieux et un plan d'actions
- Former/sensibiliser vos équipes
- Impliquer vos fournisseurs
- Ajouter une clause accessibilité

□ Penser à l'Accessibilité dès la conception

Législation applicable

Loi 2005-102 (article 47) [Décret n° 2019-768](#) du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne - NOR: CPAJ1907246D

- Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne
 - Ordonnance du 6 septembre 2023 n°2023-859

Directive 2016/2102 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public

- MAJ de l'article 47 par la loi pour une République numérique.

- MAJ par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et service

- Loi [n° 2023-171](#) du 9 mars 2023
 - Décret [n° 2023-778](#) du 14 août 2023 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des livres numériques et logiciels nécessaires à leur utilisation
 - [Arrêté](#) du 14 août 2023 relatif aux exigences d'accessibilité applicables aux livres numériques et logiciels spécialisés
 - Décret n° [2023-931](#) du 9 octobre 2023 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des produits et services
 - Arrêté [du 9 octobre 2023](#) fixant les exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services

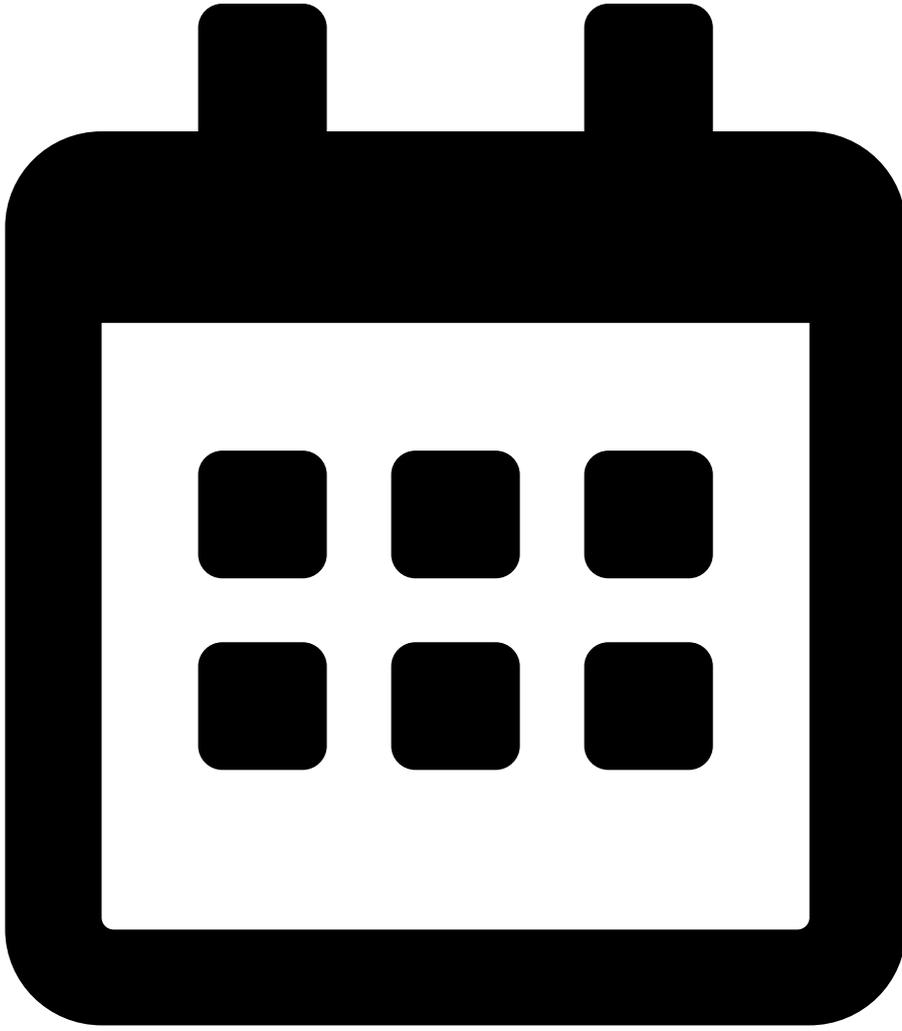
Ressources utiles

- FEVAD - [Webinaire accessibilité](#) des sites du 06.03.2024
- MOOC :
<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/produire-des-ressources-numeriques-accessibles/>
- Site dédié: <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>
- Exemple de déclaration d'accessibilité:
<https://accessibilite.numerique.gouv.fr/ressources/modele-de-declaration>
- Introduction à l'accessibilité web
<https://www.w3.org/WAI/fundamentals/accessibility-intro/fr>

Actualités

07.07.2025 : les sociétés Auchan, carrefour, Leclerc et Picard sont mises en demeure par des associations qui envisagent une action en justice si les services ne sont pas rendus accessibles d'ici le 1^{er} septembre

28.05.2025 : FAQ DGCRF, La nouvelle directive européenne « Accessibilité » : pour des produits et des services accessibles aux personnes en situation de handicap **Contact**. Besoin de l'aide d'un avocat pour un problème relatif à l'accessibilité de vos produits et services ou de votre site internet e-commerce? Contactez Me Marine de la Clergerie (contact@mdc-avocat.fr, www.mdc-avocat.com, [Consultation](#), [LinkedIn](#)), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel



[Prendre rendez-vous avec Me de la Clergerie, Avocat spécialisé en droit du numérique](#)